Image not found or type unknown

Renoncer à sa formation à distance

Par **hiser42**, le **01/10/2015** à **16:35**

Bonjour,

je suis en formation en distance avec culture et formation sa faite déjà, 1 an et demi que je suis avec eu, je souhaite arrêter cette formation car je ne peux plus payer les somme, mai le centre insiste que je doit payer le somme ou je sera en tribunal, je leurs dit que je veux renonce a mon contrat il me dit que ce n'est plus possible, donc moi j'aimera savoir si je peux renonce, cette formation sans allez au tribunal, si oui comment je doit faire

Merci pour votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés